



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nouméa, le - 4 DEC. 2024

DIRECTION DE  
L'INDUSTRIE DES MINES  
ET DE L'ENERGIE DE  
NOUVELLE-CALEDONIE

Service Industrie

1ter rue Unger  
BP M2  
98849 Nouméa Cedex

Téléphone :  
27 02 30

Télécopie :  
27 23 45

Affaire suivie par :  
*M* Mathieu NONNON

Courriel:  
Mathieu.nonnon@gouv.nc

Ligne directe :  
27 02 64

Ligne secrétariat :  
27 02 96

CS2024-DIMENC-*70896*

BORDEREAU DE PIÈCES ADRESSE A :

SAS GRANDE BATTERIE DE  
BOLOUPARIS  
33 rue de SEBASTOPOL  
CENTRE VILLE  
98800 NOUMEA

Nombre de pièces	Sommaire	Observations
1 ex :	<p>Objet : ARRÊTÉ de prescription spéciales afférant à l'exploitation par la SAS GRANDE BATTERIE DE BOLOUPARIS d'une unité de stockage stationnaire d'énergie par batteries d'accumulateurs de type lithium-fer-phosphate – sise lot 21, lotissement rural les haras d'A.M sur la commune de Boulouparis</p> <p>Arrêté : 5575-2024/ARR/DIMENC du 20 novembre 2024</p>	<p>Pour <u>attribution</u></p>

